

REPUBLIQUE DU TCHAD

\*\*\*\*\*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

\*\*\*\*\*

PRIMATURE

\*\*\*\*\*

MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

DIRECTION GENERALE DE L'INDUSTRIE  
ET DES COOPERATIVES

\*\*\*\*\*

DIRECTION DE LA PROMOTION DU MOUVEMENT  
COOPERATIF



UNITE-TRAVAIL-PROGRES

## ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

N° 555 /PR/PM/MCI/SG/DGIC/DPMC/2025

Je soussigné, le Directeur Général de l'Industrie et des Coopératives, atteste avoir reçu de Mme BITTIA DJDANGA, Présidente de la Coopérative Agro-Pastorale «GUEYISSO», SCOOP-CA ayant son siège social à GOZ-BEIDA/BITKINE/GUERA les pièces constitutives de ladite Coopérative.

En application de l'Acte Uniforme sur les Sociétés Coopératives (AUSCOOP) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), la présente Attestation de reconnaissance lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à N'Djamena le

Le Directeur Général de l'Industrie et des Coopératives

GUERINGUE DJIBANGAR



REPUBLIQUE DU TCHAD

\*\*\*\*\*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

\*\*\*\*\*

PRIMATURE

\*\*\*\*\*

MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

DIRECTION GENERALE DE L'INDUSTRIE  
ET DES COOPERATIVES

\*\*\*\*\*

DIRECTION DE LA PROMOTION DU MOUVEMENT  
COOPERATIF



UNITE-TRAVAIL-PROGRES

## ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

-----  
N° 557 /PR/PM/MCI/SG/DGIC/DPMC/2025

Je soussigné, le Directeur Général de l'Industrie et des Coopératives, atteste avoir reçu de Mme ZARA SANTI, Présidente de la Coopérative Agro-Pastorale «DOULINE», SCOOP-CA ayant son siège social à BANDARO/BARO/GUERA les pièces constitutives de ladite Coopérative.

En application de l'Acte Uniforme sur les Sociétés Coopératives (AUSCOOP) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), la présente Attestation de reconnaissance lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à N'Djamena le 17 DEC 2025

Le Directeur Général de l'Industrie et des Coopératives

GUERINGUE DJIBANGAR



REPUBLIQUE DU TCHAD

\*\*\*\*\*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

\*\*\*\*\*

PRIMATURE

\*\*\*\*\*

MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

DIRECTION GENERALE DE L'INDUSTRIE  
ET DES COOPERATIVES

\*\*\*\*\*

DIRECTION DE LA PROMOTION DU MOUVEMENT  
COOPERATIF



UNITE-TRAVAIL-PROGRES

**ATTESTATION  
DE RECONNAISSANCE**

-----  
N° 527/PR/PM/MCI/SG/DGIC/DPMC/2025

Je soussigné, le Directeur Général de l'Industrie et des Coopératives, atteste avoir reçu de Mme BANATA NASSOR Présidente de la Coopérative pour la Production, la Transformation et la Commercialisation des Produits Agricoles «NINONTE», SCOOP-CA ayant son siège social à SOLAL/BANG-BANG/Guera les pièces constitutives de ladite Coopérative.

En application de l'Acte Uniforme sur les Sociétés Coopératives (AUSCOOP) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), la présente Attestation de reconnaissance lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à N'Djamena le 11 NOV 2025

Le Directeur Général de l'Industrie et des Coopératives

**GUERINGUE DJIBANGAR**



REPUBLIQUE DU TCHAD

\*\*\*\*\*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

\*\*\*\*\*

PRIMATURE

\*\*\*\*\*

MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

DIRECTION GENERALE DE L'INDUSTRIE

ET DES COOPERATIVES

\*\*\*\*\*

DIRECTION DE LA PROMOTION DU MOUVEMENT

COOPERATIF



UNITE-TRAVAIL-PROGRES

## ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

N° 523 /PR/PM/MCI/SG/DGIC/DPMC/2025

Je soussigné, le Directeur Général de l'Industrie et des Coopératives, atteste avoir reçu de Mme HADJARA MAHAMAT GRENAT Présidente de la Coopérative pour la Production, la Transformation et la Commercialisation des Produits Agricoles «OURDE», SCOOP-CA ayant son siège social à SISSI /BARO/Guera les pièces constitutives de ladite Coopérative.

En application de l'Acte Uniforme sur les Sociétés Coopératives (AUSCOOP) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), la présente Attestation de reconnaissance lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à N'Djamena le 21 NOV 2025,

Le Directeur Général de l'Industrie et des Coopératives

  
**GUERINGUE DJIBANGAR**

REPUBLIQUE DU TCHAD

\*\*\*\*\*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

\*\*\*\*\*

PRIMATURE

\*\*\*\*\*

MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

DIRECTION GENERALE DE L'INDUSTRIE  
ET DES COOPERATIVES

\*\*\*\*\*

DIRECTION DE LA PROMOTION DU MOUVEMENT  
COOPERATIF



UNITE-TRAVAIL-PROGRES

## ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

-----

N° 522 /PR/PM/MCI/SG/DGIC/DPMC/2025

Je soussigné, le Directeur Général de l'Industrie et des Coopératives, atteste avoir reçu de Mme MARIAM GOUSSOU Présidente de la Coopérative pour Production, la Transformation et la Commercialisation des Produits Agricoles «SINDJINTE», SCOOP-CA ayant son siège social à KORBO/Guera les pièces constitutives de ladite Coopérative.

En application de l'Acte Uniforme sur les Sociétés Coopératives (AUSCOOP) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), la présente Attestation de reconnaissance lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à N° Djamena le

21 NOV 2025

Le Directeur Général de l'Industrie et des Coopératives

**GUERINGUE DJIBANGAR**

REPUBLIQUE DU TCHAD

\*\*\*\*\*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

\*\*\*\*\*

PRIMATURE

\*\*\*\*\*

MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

DIRECTION GENERALE DE L'INDUSTRIE  
ET DES COOPERATIVES

\*\*\*\*\*

DIRECTION DE LA PROMOTION DU MOUVEMENT  
COOPERATIF



UNITE-TRAVAIL-PROGRES

## ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

-----  
N° 528/PR/PM/MCI/SG/DGIC/DPMC/2025

Je soussigné, le Directeur Général de l'Industrie et des Coopératives, atteste avoir reçu de Mr MAHAMAT ADAM BARKA Président de la Coopérative pour la Production, la Transformation et la Commercialisation des Produits Agricoles «OBONTE TONGO», SCOOP-CA ayant son siège social à DADOUAR/BANG-BANG/Guera les pièces constitutives de ladite Coopérative.

En application de l'Acte Uniforme sur les Sociétés Coopératives (AUSCOOP) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), la présente Attestation de reconnaissance lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à N'Djamena le 11 NOV 2025

Le Directeur Général de l'Industrie et des Coopératives

**GUERINGUE DJIBANGAR**

REPUBLIQUE DU TCHAD

\*\*\*\*\*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

\*\*\*\*\*

PRIMATURE

\*\*\*\*\*

MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

DIRECTION GENERALE DE L'INDUSTRIE

ET DES COOPERATIVES

\*\*\*\*\*

DIRECTION DE LA PROMOTION DU MOUVEMENT  
COOPERATIF



UNITE-TRAVAIL-PROGRES

## ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

N° 572 /PR/PM/MCI/SG/DGIC/DPMC/2025

Je soussigné, le Directeur Général de l'Industrie et des Coopératives, atteste avoir reçu de Mme ZARA AHMAT MARAHEP, Présidente de la Coopérative Agro-Pastorale «ONNOH», SCOOP-CA ayant son siège social à BARO/GUERA les pièces constitutives de ladite Coopérative.

En application de l'Acte Uniforme sur les Sociétés Coopératives (AUSCOOP) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), la présente Attestation de reconnaissance lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à N'Djamena le 10 DEC 2025

Le Directeur Général de l'Industrie et des Coopératives

**GUERINGUE DJIBANGAR**

REPUBLIQUE DU TCHAD

\*\*\*\*\*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

\*\*\*\*\*

PRIMATURE

\*\*\*\*\*

MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

DIRECTION GENERALE DE L'INDUSTRIE  
ET DES COOPERATIVES

\*\*\*\*\*

DIRECTION DE LA PROMOTION DU MOUVEMENT  
COOPERATIF



UNITE-TRAVAIL-PROGRES

## ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

-----  
N° 524 /PR/PM/MCI/SG/DGIC/DPMC/2025

Je soussigné, le Directeur Général de l'Industrie et des Coopératives, atteste avoir reçu de Mr TAGAL SOUSSE Président de la Coopérative pour la Production, la Transformation et la Commercialisation des Produits Agricoles «OBONTE ZINAKTE», SCOOP-CA ayant son siège social à KORLONGO/BANG-BANG/Guera les pièces constitutives de ladite Coopérative.

En application de l'Acte Uniforme sur les Sociétés Coopératives (AUSCOOP) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), la présente Attestation de reconnaissance lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à N'Djamena le

21 NOV 2025

Le Directeur Général de l'Industrie et des Coopératives

**GUERINGUE DJIBANGAR**

REPUBLIQUE DU TCHAD

\*\*\*\*\*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

\*\*\*\*\*

PRIMATURE

\*\*\*\*\*

MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

DIRECTION GENERALE DE L'INDUSTRIE  
ET DES COOPERATIVES

\*\*\*\*\*

DIRECTION DE LA PROMOTION DU MOUVEMENT  
COOPERATIF



UNITE-TRAVAIL-PROGRES

## ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

-----  
N° 526/PR/PM/MCI/SG/DGIC/DPMC/2025

Je soussigné, le Directeur Général de l'Industrie et des Coopératives, atteste avoir reçu de Mme FATIME SALEH Présidente de la Coopérative pour la Production, la Transformation et Commercialisation des produits Agricoles «DJEGUE-BE», SCOOP-CA ayant son siège social à BITKINE/Guera les pièces constitutives de ladite Coopérative.

En application de l'Acte Uniforme sur les Sociétés Coopératives (AUSCOOP) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), la présente Attestation de reconnaissance lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à N'Djamena le 21 NOV 2025

Le Directeur Général de l'Industrie et des Coopératives

**GUERINGUE DJIBANGAR**